L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 OCTOBRE 1882. 56me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 10 OCTBRE 1882.

VENTES A L'ENCAN.

Par le Shérif—Le tout, et particulièrement le contenu et les installations, etc. du magasin d'épicerie situé au coin des rues Royale et St Louis, dans le Deuxième District, ainsi qu'un cheval et wagon.

Par Spear & Escofier, au coin des rues Marais et Columbus—Meubles de salon en noyer noir, deux glaces françaises, deux glaces françaises de Venise, un Piano Pleyel droit, en bois de rose, un admirable meuble Victoria, une armoire en bois de rose avec glace, un service à dîner complet et élégant de porcelaine blanche, un service complet en cristal Baccarat, un très joli sidebboard en noyer, un élégant meuble en bois de rose pour vestibule, beaux rideaux de lahe, stève, tapis de Bruxelles, l'aillassons, etc., etc.

LA PROTECTION.

Tout le monde économique, ici-bas, flotte entre ces deux systèmes, la protection et le libre échange, comme le monde philosophique entre le spiritualisme et le matérialisme, comme le monde politique entre le principe de l'autorité et celui de la liberté; et c'est, bien souvent, du degré de civilisation des peuples, de leur état moral, du plus ou moins grand développement de leur puissance productrice, que dépend le triomphe de telle ou telle doctrine.

C'est une très belle chose que le libre-échange pour un peuple chez qui l'industrie développée, perfectionnée depuis longtemps, en est arrivée à produire à si bas prix et en si grande abondance, qu'il peut braver, chez lui, toute concurrence étrangère, et qu'il cherche partout, au dehors, des débouchés pour y écouler ses marchandises.

Voyez les anglais. C'est uniquement parce qu'ils sont grands producteurs et que leurs entrepôts regorgent de produits, qu'ils se sont faits libre-échangistes.

Toutes les belles théories, construites sur ce principe par l'école de Cobden, n'avaient d'autre but que de souvrir, d'un vernis philosophique et philanthropique, la mise en application d'une idée intéressée, la satisfaction d'un grand besoin national.

Intervertissez les rôles; faites qu'au lieu d'être en état d'inonder les pays étrangers de leurs produits, les anglais en soient réduits à voir leurs propres marchés encombrés de marchandises du dehors, comme vous les verrez changer immédiatement de ton et proclamer une théorie toute opposée! Est-ce que leur histoire économique passée n'est pas la contradiction manifeste de leurs doctrines actuelles? et ne sait-on pas que c'est la protection, la protection la plus rigoureuse, qui a créé la grande industrie anglaise?

On en peut dire autant de la France qui, en effet, a suivi exactement les mêmes errements que sa voisine d'outre-Manche, en adoptant le système de protection pour mettre son travail national, sa production nationale, à l'abri des envahissements de l'étranger, quand elle ne pouvait pas lutter contre lui à armes égales; en préconisant la liberté des échanges, dès qu'elle s'est sentie plus forte et en état de bonder les marchés du dehors de ses produits indigènes.

Que voulez-vous? l'industrie moderne, avec ses outillages perfectionnés, les méthodes scientifiques et expéditives mises en usage par elle, en arrive à transformer si rapidement la matière première, que la production dépasse bientôt la consommation intérieure, et qu'il faut imaginer une foule de prétextes plus ou moins ingénieux pour introduire chez les autres le trop plein de ses entrepôts.

La théorie du libre échange n'a pas d'autre raison d'être, d'autre tendance. C'est aux peuples qui, soit par raison de jeunesse, soit par raison de climat, n'en sont pas encore arrivés à un développement industriel suffisant pour pouvoir lutter avec leurs voisins, à se défendre contre l'invasion de leurs produits.

Vous aurez beau dire à un pays agricole: Envoyez-nous vos grains, votre matière première; nous vous fournirons, en retour, nos étoffes, les articles sortis de nos fabriques. Ce pays aura toujours le droit de vous répondre: La partie n'est pas égale, puisque je suis obligé de payer vos marchandises quatre, cinq, dix fois plus même que, assez souvent, je vous contente les miens.

L'échange que vous me proposez est donc rageux pour moi; c'est un métier de dupe que je ne veux plus faire, et je vais prendre des mesures pour pouvoir, chez moi, suffire à mes propres besoins.

Personne n'a le droit de blâmer une nation qui a assez de bon sens pour apercevoir les dangers d'une pareille situation, assez d'esprit d'entreprise pour se jeter à corps perdu dans la voie industrielle, assez de courage pour s'imposer même quelques sacrifices momentanés, en vue de conquérir son indépendance matérielle, en vue d'arriver à n'avoir plus besoin d'autrui, à ne pas dépenser plus qu'il ne gagne, à ne pas voir surtout sortir de sa poche plus d'argent qu'il n'y en est entré.

Un jour, un homme d'Etat de premier ordre, un grand orateur, le plus grand, peut-être, qu'ait jamais eu son pays, se levait au milieu du Congrès de Washington et développait ces quelques idées avec la puissance irrésistible de la logique la plus serrée, avec toute l'ardeur de parole qu'inspire le plus pur patriotisme.

On l'appelait Henry Clay.

Malheureusement, alors, le pays était encore assez peu peuplé; l'existence y était facile; on s'endormait dans les délices de la vie à bon marché, sans s'inquiéter des périls du lendemain. H. Clay eut tort, à son époque; mais l'idée avait été semée sur un terrain fécond, quelques esprits sensés la cultivèrent et l'exploitèrent. D'ailleurs, la population, avec le temps, se faisait plus dense; les besoins se multipliaient, la vie devenait moins aisée. On avait beau produire des matières premières et tirer des trésors des entrailles de la terre, l'or s'en allait plus vite, plus abondamment de la caisse publique, qu'il n'y était venu. On menait évidemment une vie de hasard, qui exposait sans cesse le pays à de tristes retours de fortune et devait le conduire fatalement à l'appauvrissement.

Le peuple américain se réveilla; il s'aperçut que la ruine était au fond de ce système. Il se dit: Je veux finir avec cette situation. Je veux ne plus dépenser plus que je ne gagne, je veux être maître chez moi, et ne plus dépendre de la hausse et de la baisse qui se font chez les autres à mes propres dépends; je veux me suffire à moi-même et avoir mon industrie, comme les autres ont la leur. Et le peuple américain avait mille fois raison d'en agir de la sorte; les évènements sont venus depuis le lui prouver surabondamment et le récompenser magnifiquement de sa sage et courageuse politique.

La prospérité de presque toutes ses cultures et de ses industries agricoles, le développement prodigieux de ses manufactures de toute sorte qui rivalisent déjà avec celles de l'Europe, et, bientôt, leur feront une rude concurrence, à quoi doit-il tout cela? à la protection, au tarif imposé aux produits de l'étranger. Il le voit, il le sait, et, avec l'admirable bon sens et l'esprit pratique qui ne l'abandonnent jamais, il est incapable de se départir d'un régime économique qui lui a donné, en moins de vingt ans, l'indépendance et l'abondance.

Il ne perd pas son temps en discussions oiseuses sur tel ou tel système économique; il ne s'inquiète pas de savoir où est la vérité, soit dans le libre échange, soit dans la protection; en supposant, toutefois, qu'il y ait une vérité économique quelconque pour un peuple, en dehors de l'intérêt bien entendu de ce peuple, à un moment donné de son existence, et à tel ou tel degré de son développement industriel. Tout ce qu'il sait, c'est que le tarif protecteur, a fait admirablement ses affaires; qu'il lui doit le respect du dehors et la richesse à l'intérieur; c'est que son abolition serait la ruine de toutes les industries qui le font vivre, et il n'est pas peuple à se suicider pour l'honneur d'un principe qui n'en est même pas un.

Pourquoi voulez-vous qu'il fasse venir, à grands frais, les vins de l'étranger, quand son sol peut en produire de bonne qualité dans certains cas, de très bonne qualité et en abondance dans certains autres cas?

Pourquoi voulez-vous lui imposer les sucres du dehors, quand il peut se les procurer au dedans, et faire vivre ainsi une section du pays que l'abolition de cette culture jetterait dans la plus affreuse détresse?

Pourquoi voulez-vous le forcer à se vêtir des tissus d'Europe, puisqu'il a des fabriques où l'on file, où l'on tisse les étoffes à aussi bon marché, quelquefois même, à plus bas prix que dans les pays d'entre-mer?

Une fois en ce beau chemin, pourquoi s'y arrêterait-on, et n'encombrerait-on pas, malgré lui, ses ports des bouilles du Vieux-Monde, quand il en a à lui revendre; des fers du Vieux-Monde, quand il en fabrique aussi bien que lui et autant que lui; des machines du Vieux-Monde, quand il en construit d'aussi bonnes, sinon de meilleures, que lui?

Par maladresse, il a, depuis une quinzaine d'années, perdu une grande partie de son ancien commerce maritime et la construction de ses navires. Qui l'empêcherait de recouvrer ce trafic, cette industrie?

Il faut, en définitive, que l'Europe en prenne son parti. Les Etats-Unis, grand pays agricole, veulent être également un grand pays industriel. Ils veulent être maîtres chez eux, vivre de leurs propres ressources, n'avoir besoin de personne et ne rien devoir à personne. Ils en ont la ferme résolution depuis de longues années déjà; ils ont sans cesse marché droit au but qu'ils poursuivaient, sans jamais broncher; le succès a couronné leurs efforts. Tout les engage à persévérer dans cette voie qui a connuit tous les peuples à la prospérité, et il se passera de bien longues années avant qu'ils abandonnent un système qui vient de les sauver de la ruine et leur assure un glorieux avenir.

Il y a maintenant communication, par voie télégraphique, entre St-Louis, Missouri, et Waterproof, en Louisiane.

Nous publierons, demain, la très intéressante lettre que M. L. S. Crosier nous adresse, de Corinth, Mississippi, sur la sériciculture.

M. Crosier, on le sait, est aujourd'hui secrétaire et directeur du Mississippi Silk Company.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Le livret et la musique des *Jolly Bachelors* ont porté. Cette première carte de visite de la troupe de M. Jolet A. Stevens lui a valu immédiatement droit de cité. L'ouvrage tiendra l'affiche tous les soirs jusqu'à jeudi; et aussi à la matinée de demain mercredi. Nous engageons donc le public à aller entendre cette très gayante fantaisie musicale, à laquelle succédera la *Perichole*, l'une des excellentes pages d'Offenbach. Mlle Jeannie Winston a tenu largement les promesses faites en son nom; elle a obtenu un double succès de comédienne et de chanteuse d'opérette. L'ensemble est des plus satisfaisant et la mise en scène soignée.

Cirque Forepaugh.—Les lauriers de M. Tice ne nous empêcheront plus de dormir. Nous aussi nous avons lu dans les signes du temps. Nous avons prédit à M. Forepaugh une averse de dollars, et non seulement elle lui est venue, mais encore elle se continue. Et avec l'énergie qui caractérise les natures bien *trempées*, il demeure sous la gouttière, ainsi que le ferait un imperméable.

Pour parler sans métaphore le Cirque suffirait à peine à recevoir les spectateurs qui se sont rendus là dimanche et lundi—2 matinées et 2 soirées. Et tous ces spectateurs sont sortis de là contents, et voilà pour l'heureux M. Forepaugh autant de réclames vivantes, remuantes. Ce n'est que justice d'ailleurs son spectacle est fort attrayant.

Nous appelons l'attention sur son "Adresse à la population de la Nlle.-Orléans" qu'on lira plus-loin.

Nous appelons l'attention des contribuables du district inférieur de la ville sur l'avis publié dans nos colonnes d'annonces par le collecteur de taxes d'Etat de ce district, et nous les engageons à s'épargner le plus possible les désagréments, les ennuis même, que leur situation fausse peut attirer sur eux.

On verra aux annonces que le Dr CASTELLANOS a transféré son domicile au No 185, rue Julie, entre St-Charles et Carondelet. Les consultations au coin des rues Dumaine et Remparts et au coin Commune et Baronne (bâtisse de la compagnie du gaz) sont comme par le passé.

Le Dr B. A. Pope annonce à ses amis et au public en général qu'il reprend l'exercice de sa profession, à partir de mercredi, 11 octobre. Voir l'annonce dans une autre partie du journal.

Horsford's Acid Phosphate

Dans les cas de dyspepsie.

FRANCIS H. ATKINS, chirurgien de l'armée des E. U., dit: "Pour la dyspepsie des personnes maigres ou grasses, pour la débilité nerveuse et les sueurs de nuit des poitrinaires, le phosphate est excellent et agit promptement. Plusieurs de mes collègues de l'armée en sont enthousiastes."

Jardin de Wenger—rue Bourbon 11 e 13—Concerts tous les soirs exécutés par un orchestre de dames.

—Le Malakoff Bitter est une boisson à la fois agréable au goût et prédisposant à la santé

Un voyageur haletant arrête un fiacre au passage pour se rendre à la gare Saint-Lazare, dernier train après minuit.

—Vite Sa vie, crie-t-il au cocher, pousse votre cheval ou nous n'arriverons pas assez tôt.

Alors, le cocher arrangeant nonchalamment sa couverture autour de ses jambes:

—Ah! si j'étais sûr d'avoir autant de mille livres de rentes que vous allez le manquer ce train-là!...

X... a une exubérance de conversation qui faisait dire à un de ses amis:

—Cet animal de X..., quand il (vous raconte quelque chose, on croit toujours que c'est arrivé deux fois.

LOUISIANE.

L'Observateur de St-Martinville du 7 octobre:

Le temps se maintient au beau, et les récoltes sont magnifiques. La cueillette du coton se fait rapidement, et le rendement est superbe. On n'osait anticiper aussi beau résultat il y a un mois.

L'état sanitaire de la paroisse est mauvais. Nous avons beaucoup de fièvres, et beaucoup d'enfants sont morts dans les campagnes. Ces fièvres sévissent principalement dans les endroits qui ont été submergés cette année.

—La semaine dernière, M. L. C. Duchamp a retiré d'un arpent de cannes, quatre barils et demi de sucre et cent vingt gallons de sirop et de melasse. Ce rendement est assurément superbe pour la saison, car la canne n'a pas encore atteint sa maturité. Plusieurs de nos planteurs sucriers commenceront leur roulaison sous peu, et si le temps continue à être favorable, nous leur prédisons moisson dorée.

—M. P. D. Olivier fait construire en ce moment un magasin près de la gare du chemin de fer, M. Louis J. Vourhies a son bois sur place pour en bâtir un neu loin de là,

Sous peu, nous aurons six nouvelles résidences dans le voisinage immédiat de la gare. St-Martinville a secoué son apathie et grandit à vue d'œil. Les terrains vacants s'amélioront de tous côtés, et à ce taux là, le village aura doublé dans cinq ans.

—L'honorable Joseph H. Acklen, de retour en Louisiane, inaugure immédiatement sa campagne politique dans le 3ème district Congressionnel. Il annonce qu'il parlera au peuple dans les endroits suivants:

Terrebonne, octobre le 15. à Houma; Vermilion, à Abbéville, le 21 octobre; Lafayette, à Vermilionville le 22; Calcasieu, à Lac Charles, le jeudi 26; St-Martin, à Pont-Breaux, samedi, le 28; Ibérie, à la Nouvelle Ibérie, mardi, le 31; Iberville, à Plaquemines, le 2 novembre; Ascension, Donaldsonville, samedi, le 4; Assomption, à Napoléonville, dimanche, le 4; Lafourche, à Thibodeaux, lundi, le 6.

Des orateurs distingués se joindront à M. Acklen dans sa tournée, et feront des discours aux différents endroits mentionnés.

Démocrates, ralliez-vous!..... Cette élection est de première importance, il ne s'agit de rien moins que de la prépondérance du parti Démocratique dans le prochain Congrès.

—Décédé, près de St-Martinville, le 6 octobre 1882, à l'âge de 22 ans, M. Louis L. Bienvenu.

Honnête et laborieux, M. Bienvenu était un de nos citoyens les plus estimés. Il était le soutien de sa mère et il laisse une veuve et un enfant. Nous l'avons connu depuis son enfance, et nous avions appris à l'aimer et à l'apprécier. Nos compliments de condoléance à sa famille si cruellement éprouvée.

La *Sentinelle de Thibodaux*, du 7 octobre:

La roulaison est commencée sur les habitations Laurel Valley et Rienzi, et d'ici à la fin de la semaine prochaine, tous les planteurs qui veulent sauver leur récolte auront mis le feu sous les chaudières. D'après ce que nous avons appris, quoique les cannes soient encore un peu vertes, le rendement est très satisfaisant, et on peut en juger par le poids du vin de cannes qui pèse 8 degrés. Or donc, s'il ne vient pas de gelée, on a tout lieu de croire que la récolte de sucre sera abondante.

—Le Dr Thomas K. McNail, âgé de 42 ans et 4 mois, natif de la Nouvelle-Orléans, est mort le 5 octobre à Labadieville où il exerçait la profession de médecin depuis nombre d'années. Son enterrement a eu lieu le lendemain au cimetière de l'église catholique Ste-Philomène, au milieu d'un concours d'amis et de connaissances.

L'*Etoile d'Ibérie*, du 7 octobre:

Beau temps, nos planteurs se réjouissent, car le ramassage du coton, du maïs, des fourrages, se fait dans des conditions excellentes.

Le riz tombe sous la faucille et donnera un rendement exceptionnel malgré les ravages d'étourneaux, qui s'en gorgent et dont on a peine à se défendre.

La canne mûrit à vue d'œil, et la roulaison s'annonce sous les plus heureux auspices, surtout si un froid trop vif ne vient pas prématurément forcer à un double travail, celui de mettre la récolte en *windrows*.

Malgré les prédictions des météorologistes, nous ne comptons pas sur les froids hâtifs. Cependant s'ils survinnent, comme nous sommes un de ceux auxquels avis en sera donné, par le huissier des signaux, nous ferons en sorte d'en donner avis à nos cultivateurs, en envoyant immédiatement copie des dépêches que nous pourrons recevoir.

Si toutefois, nous sommes favorisés par une saison convenable, tout indique que le rendement général de toutes les récoltes, sera satisfaisant pour tous.

—Lundi dernier, 2 courant, a eu lieu au bureau de l'un de nos principaux avocats, une assemblée des principaux négociants et industriels de notre ville, ayant pour but de donner l'appui de leur influence au projet tendant à relier, par une ligne spéciale, la mine de sel de Avery's Island, avec la voie principale de la ligne du chemin de fer de Morgan. L'assemblée était très nombreuse. Les citoyens, qui ont à cœur le progrès moral et matériel de notre section et de notre ville, ont été unanimement d'accord, que l'intérêt général ne pouvait que bénéficier grandement, par la construction et la mise en exploitation de cette voie ferrée qui assure le développemens de la mine de sel à un degré dont on n'a pu encore se faire une idée. Ce comité a cru de son devoir d'appeler l'attention des fermiers sur les résultats avantageux qui doivent en résulter pour l'agriculture. Dans le but de convaincre les habitants sur les terres desquels la ligne doit être établie, un comité composé de MM. Th. Fontelieu, Zénon Décuir, Alfred Duperier, Théogène Viator, Will. Lourd, William Robertson, Louis Delcombre, J. A. Fagot et Onésiphore Leleu, a été nommé et nous ne doutons nullement, vu l'intelligence et la responsabilité de chacun d'entre eux, que le droit de passage ne soit facilement obtenu. Le progrès marche malgré tout, et bien fou sera qui s'obstinera à ne pas vouloir céder à sa toute puissance.

Le Journal d'Ibérie du 7 octobre:

Depuis près d'un mois un remarquable beau temps a favorisé nos planteurs; ils ont fini de rentrer leur récolte de maïs et de foin.

La cueillette de coton se poursuit toujours activement, le rendement est satisfaisant et tous les jours il arrive de nouvelles balles dans notre ville.

Les habitants sucriers sont activement occupés aux travaux de roulaison, et espèrent pouvoir commencer la semaine prochaine.

Le *Méridional d'Abbeville*, [paroisse Vermillon], du 7 octobre:

Quel beau temps pour le planteur! aussi l'on n'entend parler que de coton, de riz, de cannes à sucre et maïs. Il est impossible de juger d'avance du rendement de la récolte. Tout le monde est content d'avance du résultat futur. Espérons donc qu'il y aura abondance partout. Il n'est pas rare que vingt grabots et plus de coton soient ouverts en même temps sur le même pied. Le temps contribue à faire mûrir et le coton et la canne.

— Lundi dernier une bonne ondée est venue changer la monotonie. Personne ne s'en est plaint, car elle était nécessaire, il faisait trop sec. Il s'élevait un nuage de poussière sous les pas des cavaliers qui voyageaient, et les has-fonds étaient secs en maints endroits.

Il fait un temps d'automne depuis plusieurs jours. Les nuits sont fraîches; un bon feu le matin et le soir est très à propos et agréable. Les couvertures d'hiver ont dû être employées.

P.—La récolte de maïs étant bonne généralement, il est à supposer que les fermiers en auront plus qu'il leur faudra pour la consommation. Ce surplus sera ou vendu ou servira à engraisser les porcs, dont le nombre est très fort dans toutes les localités. Il faut donc espérer qu'il y aura une assez forte quantité de graisse sur le marché l'hiver prochain. La graisse est un article indispensable dans les familles. La dernière année ayant été remarquable par une faible récolte de maïs, il a fallu consommer la graisse de l'Ouest, qui est inférieure à la nôtre. Il est donc raisonable de croire que cet article indispensable tombera de beaucoup.

La *Revue de Markerville*, (paroisse Avoyelles), du 7 octobre:

Nous avons parcouru, mercredi dernier, le village de Moreauville, que nous n'avions pas vu depuis l'inondation. Les affaires y sont aussi calmes que partout ailleurs. Les marchands attendent avec impatience le coton, qui ne tardera pas à arriver, malgré la faible récolte qui se fait sur le bayou. Le Père Simon s'est fait un plaisir de nous faire voir l'église de Moreauville qu'il est en train de faire bâtir et qui, une fois finie, sera la plus grande et la plus belle de la paroisse. Elle coûtera beaucoup d'argent, mais les catholiques de la paroisse de Moreauville auront la satisfaction de dire qu'ils ont la plus belle église des Avoyelles.

Décédée, dans les Grandes Côtes, le dimanche, 24 septembre 1882, Mme Louis Crenzot, née Léocadie Laurent, à l'âge de 24 ans.

Le *Meschacébé* [paroisse St-Jean-Baptiste], du 7 octobre:

La roulaison commence presque partout et de toutes parts on voit fumer les sucreries. C'est plus tôt que d'ordinaire, mais aussi la canne à sucre, favorisée, cette année, sous tous les rapports, a atteint sa maturité plus tôt; les récoltes sont abondantes, presque tous les planteurs ayant planté généreusement. De plus, les froids sont à redouter de bonne heure, s'il faut en croire les prédictions de ceux qui prétendent savoir. Espérons que ces craintes ne se réaliseront pas et que les immenses champs de cannes pourront être exploités sans perte.

—Nous avons reçu, cette semaine, une canne de Java venant de l'habitation Félix Falgoust, à la Vacherie. Cette canne comptait vingt-et-un nœuds et avait tout près de dix pieds de longueur; sa grosseur était proportionnée à sa longueur. C'était un des plus beaux échantillons de cannes à sucre que l'on pût voir et il a dû falloir un terrain bien riche et une culture très soignée pour le produire. Le sol de la Vacherie, en effet, est un des plus fertiles de l'Etat et M. Falgoust un planteur des plus idéelligents.

—Grâce au soleil—bien digne des remerciements de notre population,—nos chemins publics sont praticables! Ce fait, quoique bien consolant, ne doit pas diminuer l'ardeur de nos inspecteurs qui devraient agir promptement contre tous ceux dont les chemins et les ponts laissent à désirer. Nous l'avons dit, cent fois pour une, les routes, bien entretenues, sont la mesure de la civilisation d'une localité,—et nous invitons notre juri de police à ne jamais perdre de vue ce fait élémentaire de l'économie politique.

—Un de nos concitoyens les plus dignes de l'estime de tous adressera, très prochainement, au juri de police une protestation contre l'ordonnance punissant d'une amende de $25 quiconque circulera, à cheval, sur les levées.

—Jeudi dernier, est décédé M. Louis Vicknair, âgé de 45 ans environ.

De l'éminent W. L. Almon.

Président du Collège Médical de Halifax, N. S. "**Leidon's Liquid Beef Tonic**" est un médicament sans pareil pour la *convalescence* et la *debilité*; il n'a pas d'égal pour les maladies de femme. *N'en prenez pas d'autre* des pharmaciens.)

Le concordat en France.

Une des questions qui vont se poser le plus promptement devant la Chambre, à la rentrée, est celle du maintien ou de l'abrogation du Concordat.

On sait qu'une commission de vingt-deux membres a reçu pour mandat de préparer un projet supposant le Concordat maintenu et ayant pour objet d'ajouter à cet acte des sanctions pénales.

Voici l'économie générale du projet de loi élaboré par cette commission:

Le projet établit que tout ecclésiastique qui aura encouru une déclaration d'abus pourra, par mesure disciplinaire, être privé, par arrêté du ministre des cultes, de tout ou partie de son traitement pendant une durée qui ne pourra excéder une année. En cas de récidive, la privation du traitement sera de droit.

En ce qui concerne les desservants et vicaires contre lesquels le recours pour abus ne peut être exercé, leur déplacement devra être demandé à l'évêque. Après deux demandes restées infructueuses, l'indemnité qui leur est allouée sur les fonds de l'Etat, sera suspendue sur l'avis du préfet, par décision du ministre des cultes.

Les évêques et autres ecclésiastiques salariés par l'Etat ne pourront toucher leur traitement que sur la production d'un certificat de résidence délivré par les évêques et les membres du clergé diocésain, par le préfet ou le sous-préfet et pour les curés, desservants et vicaires par le maire de la commune où ils exercent leur ministère.

Ce certificat de résidence ne pourra être délivré s'il s'est produit dans le cours du trimestre une absence de plus d'un mois sans congé régulier ou sans autorisation gouvernementale. Dans ce cas, il y aura lieu à une retenue proportionnelle du traitement.

Tout prêtre non incorporé à un diocèse français qui aura usé des édifices paroissiaux, pourra être puni des peines prévues aux articles 479 et 460 du code pénal.

Tout ministre du culte qui par ses prédications ou par tous autre moyen tiédit de l'exercice de son ministère, aura tenté d'influencer le vote des électeurs ou de les déterminer à s'abstenir de voter, sera passible des peines portées aux articles 39 et 40 du décret du 2 février 1852. (Emprisonnement d'un mois à un an et amende de 100 à 1,000 francs.)

Le projet complète ces dispositions générales par une disposition tendant à accorder à tout citoyen comme au ministère public, sans autorisation préalable du conseil d'Etat, le droit d'exercer une poursuite contre un ministre du culte à raison de paroles prononcées ou de faits accomplis dans l'exercice de ses fonctions.

A côté de ces dispositions qui concernent les délits commis par les ecclésiastiques, le projet renferme des prescriptions de police ou d'administration générale.

Ainsi, le projet établit que les cloches des églises ont le caractère d'immeubles par destination et que le maire pourra les faire sonner pour tous les services civils que l'usage consacre tels que les fêtes nationales ou autres cérémonies d'intérêt général ou communal.

En ce qui concerne les processions, le projet se borne à confirmer les dispositions des lois de 1790 et de germinal an X. aux termes desquelles le maire a le droit d'interdire les processions dans toutes les circonstances prévues par les lois.

Les fondations qui ont pour objet l'entretien des ministres du culte ou l'exercice du culte ne pourront avoir lieu qu'en rentes sur l'Etat. Les notaires ne pourront passer aucun acte de vente, d'échange ou de cession, s'il n'est justifié d'une autorisation du pouvoir exécutif.

Le projet supprime les tournées des séminaires et les traitements des chanoines qui ne sont pas concordataires.

Il abroge toute disposition législative obligeant d'affecter à des services du culte ou à des établissements ecclésiastiques des immeubles appartenant à l'Etat, aux départements ou aux communes. Les immeubles appartenant à l'Etat seront convertis en établissements d'enseignement ou vendus pour le produit en être versé à la caisse des écoles et lycées.

Le marché foisonne de préparations pour les cheveux, quelques-unes bonnes, la plupart n'ayant aucune valeur. R. P. Hall & Co. de Nashua N. H., abriquent et vendent un article d'un mérite réel, dont l'annonce paraît dans l'*Express* depuis un an, et nous nous sommes donnés peine de nous informer si le public en était satisfait. Un pharmacien nous apprend qu'il a vendu plus du double du **Renewer** que de toutes les autres préparations pour les cheveux réunies. Quand on s'en sert une fois, paraît-il, on n'en veut plus d'autre. Ce n'est pas seulement les jeunes personnes et les jeunes gens qui l'achètent pour conserver à leurs cheveux leur lustre et leur souplesse; ce sont aussi des personnes plus âgées qui s'en servent avec succès pour se débarrasser la tête des pellicules, conserver et accroître leur chevelure et lui rendre sa couleur naturelle. Un autre pharmacien dit qu'il vend trois et quatre fois autant de la préparation de Hall que de toutes les autres.—*Hampshire Express, Amherst, Mass.*

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité du Malakof Bitter cous ma tonique.

Nous avons publié, dans notre numéro de dimanche dernier, d'après le *Petit Marseillais*, la valeur matérielle de l'escadre française d'évolution de la Méditerranée:

Entrons maintenant, dans quelques détails:

Le coût des matériaux de construction de la coque proprement dite de ces navires, ainsi que le blindage, entre pour un tiers dans ce chiffre, soit 45,000,000 de francs environ.

La somme de travail exigée pour l'exécution de ces formidables engins de guerre, est représentée par huit millions de journées d'ouvriers, dont les salaires atteignent le chiffre de 27,000,000 de francs.—Opération de la mise à l'eau, 1,000,000 de francs.—Les machines ont coûté 1,000,000 l'une dans l'autre, soit 11,000,000 de francs.—Les ancres, 200,000 fr.—Les grésemets, 1,000,000 de francs.—La voilure, 1,000,000 de francs.—La pavillonnerie, 600,000 fr. —La mise en place de l'armement paf la direction du port, 1,000,000 de francs. —L'artillerie, 8,000,000 de francs.—Les torpilles, 1,000,000 de francs.—Les poudres et projectiles de toute nature, 22,000,000 de francs.—La mousqueterie, 120,000 francs.—Les rechanges, 9,000,000 de fr.—Soit: 127,000,000 de francs.

De plus, chaque navire de l'escadre porte, dans ses flancs, trois mois de vivres et des rechanges, soit ensemble une valeur de près de 2,000,000 de francs.

La valeur du charbon enfermé dans les soutes de l'escadre est de 500,000 francs environ.

Enfin, la solde journalière des officiers et de l'équipage composant l'escadre de la Méditerranée est d'à peu près 20,000 fr. par jour.

Au café.

—Garçon, je m'en vais, il va venir tout à l'heure un monsieur pour moi, mais je n'ai pas le temps de l'attendre, vous le reconnaîtrez, il est brun et il a des moustaches.

—Mais, monsieur, il me sera impossible de le reconnaître.

—Mais si, mais si; de plus, il a une décoration étrangère, mais il ne la porte pas!

A la population de la Nlle-Orléans.

La seule raison que je puisse donner des observations que j'adresse ici au public de la Nlle-Orléans, c'est que je désire servir ses intérêts qui sont les mêmes que les miens.

Les journaux et les milliers de spectateurs qui ont assisté aux premières représentations de mon cirque vous ont déjà dit que ma GRANDE ET UNIQUE EXHIBITION était ici et que mes tentes ne seraient pas levées avant samedi soir, 14 octobre.

Ils vous ont dit aussi que c'était la plus grande exhibition de ce genre, et la plus complète en même temps, à laquelle ait jamais été convié la population de votre ville.

Ils ont ajouté que j'ai la plus vaste et la plus belle collection d'animaux, y compris mon troupeau de vingt éléphants, le plus nombreux qu'ait jamais possédé une seule personne dans le monde, troupeau à la tête duquel marche cette monstre de chair qui a nom "Bolivar", la bête la plus monstrueuse de la terre.

Vous vous ont rapporté que mon cirque comprend de vraies merveilles, et que tout ce que j'exhibe étant aujourd'hui à autrance, je suis forcé de répéter les exercices deux, trois et quatre fois. Vous savez tout cela, allons maintenant au fait.

Il y a deux petits cirques, très ordinaires, qui vous demandent d'attendre leur arrivée, et qui pour gagner vos suffrages, publient des choses aussi sottement absurdes et ridicules mais aussi veilliantes. Lisez des annonces déclare qu'il s'agit de "Neuf grands cirques réunis," et énumère les attractions qu'offriraient ceux ci. Mais ils ne possèdent pas ces attractions. Dans une autre annonce il est question de "Douze grands cirques réunis en un seul." Or, la troupe dont il s'agit est encore plus faible que la première qui serait la combinaison de neuf grandes troupes en une.

Eh bien! je n'ai, moi, qu'une troupe mais c'est la mienne, là mienne à moi seul. Il me faut pour la transporter à travers le pays 49 *cars* immenses construits d'une façon particulière, occupant la place, comme capacité et longueur, de 70 wagons ordinaires de chemins de fer. Pour les voir il faut de 8 à 10 hectares sur les terrains du railway de Jackson. Ces *cars* ont été construits pour moi; je possède chaque livre de fer et chaque pied de bois dont ils se composent. Le prétendu cirque qui comprendrait "Neuf troupes réunies" n'exige, lui, que 21 *cars* de grandeur ordinaire. La compagnie annonçant "Douze troupes de premier ordre" loge aisément dans 20 cars ordinaires. Je serai encore plus explicite. Les deux compagnies qui ensemble réuniraient vingt-une troupes, dont neuf à l'une et douze à l'autre, logent dans quarante *cars*, tandisque ma troupe à moi exige à elle seule quarante-neuf *cars*!

Il n'est pas utile de faire ressortir combien sont fausses les assertions de ces petites exploitations, mais je prends ici cet engagement: si je ne puis exporter tout le matériel de toutes deux sur à peu près une moitié des chars que nécessitent mes transports, je vendrai tout mon matériel à moi et j'en compterai le produit aux institutions charitables de la Nouvelle-Orléans. Et maintenant que vous connaissez les faits dans toute leur vérité, vous n'accorderez aucune attention à leurs expositions mensongères pas plus que vous ne vous rendrez à leurs importunités quand ils vous demandent d'attendre leur venue; mais vous accorderez à votre amour des plaisirs qu'offre le cirque et vous viendrez voir mon exhibition qui est incontestablement et absolument la PLUS GRANDE du Globe. L'année dernière j'avais annoncé une Exhibition avec une double arène, et vous l'avez vue; mais cette fois il m'a semblé que le public voulait et désirait que mon Exhibition n'eut qu'une seule arène, et à son désir j'ai obéi puisque cette arène unique est préférée à l'autre, avec son double spectacle.

La tentative à laquelle se livrent les exploiteurs, dont j'ai parlé plus haut, et qui a pour but de créer l'impression que mon programme ici diffère de celui que j'offrais au Nord, est bien le pendant de leur sotte et ambitieuse charlatanerie. En effet, mon programme est ici le même, mon personnel le même, quoiqu'en dise le correspondant d'un journal de Paris, qui prétend que j'ai perdu à St-Louis, mes meilleurs sujets. J'ai laissé huit hommes à St Louis, mais aucun de ceux-là, ni même les huit sujets réunis, n'auraient pu exécuter un exercice, à une exception près, et encore, cet exercice ne satisfaisait ni moi même, ni le public. J'ai dû le supprimer. Il exigeait le concours de trois individus. Les cinq autres sujets étaient des exécutants faisant partie de la réserve; mais jamais on n'a eu besoin de leurs services, jamais aucun tour n'a été exécuté par eux. Je consens à faire l'abandon de toutes mes recettes de cette saison si les appointements que je paie actuellement à trois de mes exécutants n'équivalent à tous les appointements à la charge de l'une de ces petites exploitations ou de toutes les deux.

ADAM FOREPAUGH,
Seul propriétaire du "Great Forepaugh Show."

DESMARES-RIVOAL — Marié, samedi, 7 octobre 1882, par le juge Vourhies, M. LOUIS DESMARES, de cette ville, à Mlle MARIE RIVOAL, native de France.

Décédée, dimanche, 8 octobre 1882, à 3 heures du matin, chez sa sœur, Mme Y. R. Le Monnier, EVÉLINA COMMUNY.

Décédé hier soir, à 5 heures, à l'âge de sept ans et demi, EMILE MAILHES, fils de Jean Mailhes et d'Eugénie Aballe. Les amis et connaissances des familles Mailhes, Libaros et Péraldo, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Décatur No 281.

Décédé, lundi matin, à 2 heures, à l'âge de 66 ans, AUGUSTE DOMINIQUE DUDOUSSAT, natif de Bordeaux, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Henri et Nous Dudoussat, P. Bonsonney et F. et C. Sudrie Baroma, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 416 rue Dumaine, entre